

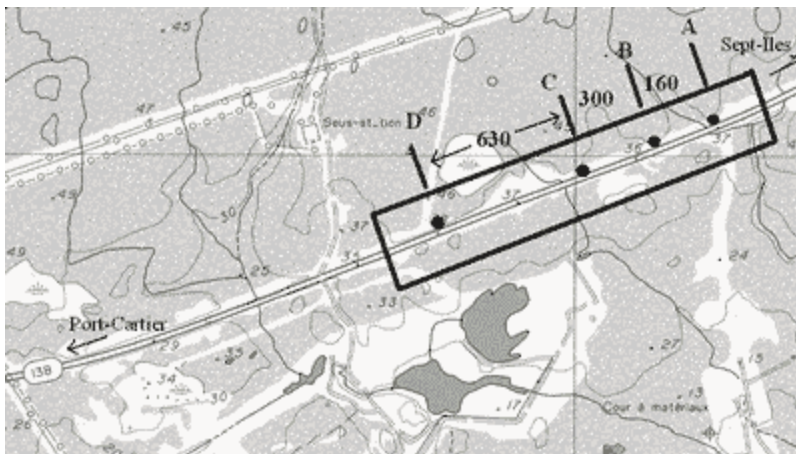
## Port-Cartier

### Description

La base est constituée de quatre piliers en béton, d'une hauteur d'environ 1,3 m au-dessus du sol. Les piliers A et D sont de simples colonnes en béton de 40 cm de diamètre, ancrées directement dans le roc. Les piliers B et C sont enfoncés dans un sol meuble; ils reposent sur une base en béton de 1,5 m de côté. Au sommet des colonnes, une plaque d'acier inoxydable munie d'une vis permet d'installer un instrument par centrage forcé.

### Accès et situation topographique

La base est située dans l'emprise de la route 138, à 7 km à l'est du pont de la rivière aux Rochers, à Port-Cartier. Les piliers sont installés du côté nord de la route, à environ 10 m de la bordure nord de la chaussée.



Propriétaire du site : ministère des Transports

### Détermination des distances

Organisme :	Division des levés géodésiques, Géomatique Canada	
Instrument de mesure :	Mekometre Kern ME-5000	Précision : $\pm (0,2 \text{ mm} + 0,5 \text{ ppm})$

### Détermination des altitudes

Organisme :	Direction de la référence géodésique	
Méthode :	Nivellement géométrique	Ordre : 2

## Distances établies pour la base d'étalonnage de Port-Cartier en 1995

Source : Division des levés géodésiques, Géomatique Canada

Du pilier	Au pilier	Différence d'altitude (m)	Distance selon la pente (m)	Écart-type (mm)
<b>A</b> 87K1003	B	- 2,768	160,1053	0,2
	C	- 2,223	459,9991	0,3
	D	1,885	1 086,5639	0,5
<b>B</b> 87K1004	A	2,768	160,1053	0,2
	C	0,545	299,9128	0,2
	D	4,653	926,4924	0,4
<b>C</b> 87K1005	A	2,223	459,9991	0,3
	B	- 0,545	299,9128	0,2
	D	4,108	626,5817	0,3
<b>D</b> 87K1006	A	- 1,885	1 086,5639	0,5
	B	- 4,653	926,4924	0,4
	C	- 4,108	626,5817	0,3